

Les changements démographiques et le marché du travail : d'hier à aujourd'hui ... et à demain

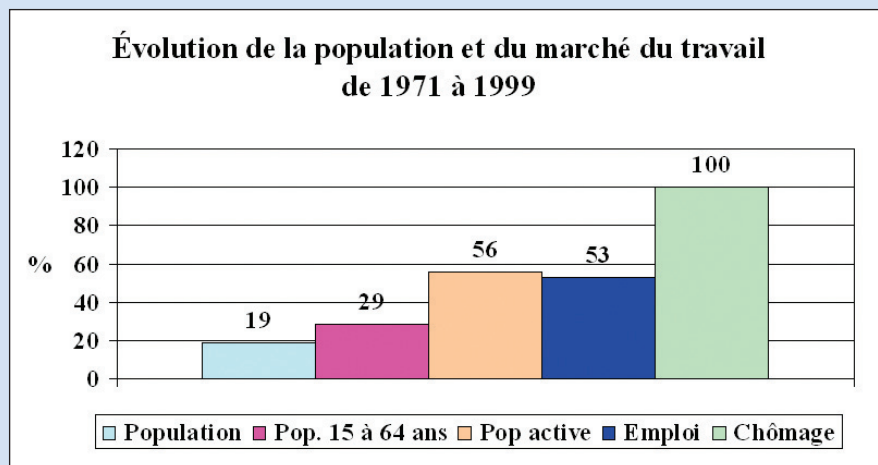
Par André Grenier¹, Montréal, 6 novembre 2006

D'abord un peu d'histoire

L'arrivée sur le marché du travail des hommes et femmes du baby-boom

La période qui a débuté au milieu des années 1960 et qui a duré jusqu'à la fin des années 1990 a été marquée par deux événements majeurs : les baby-boomers sont arrivés en masse sur le marché du travail et les femmes y ont pris leur place de façon définitive. Les pressions exercées sur le marché du travail ont été considérables. De 1971 à 1999, pendant que la population du Québec s'accroissait de près de 20 %, la population dite « en âge de travailler » (de 15 à 64 ans) augmentait une fois et demie plus rapidement que la population totale tandis que la population active² et l'emploi progressaient près de deux fois plus vite que la population « en âge de travailler ». Malgré la forte croissance de l'emploi, le gonflement important du marché du travail a eu pour conséquence le doublement du nombre de chômeurs.

Graphique 1



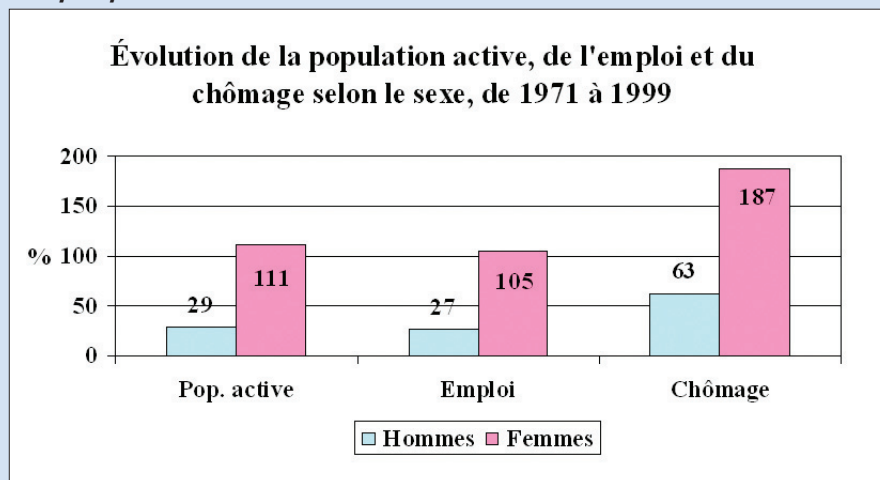
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

L'arrivée définitive des jeunes femmes sur le marché du travail au cours de cette période a été un facteur déterminant de la pression qu'a connue celui-ci. Chez les hommes, la croissance de la population active et de l'emploi se comparait à celle de la population de 15 à 64 ans. La progression a été quatre fois plus forte chez les femmes, qui ont obtenu les deux tiers des emplois créés entre 1971 et 1999.

¹ Centre d'étude sur l'emploi et la technologie, Emploi-Québec, 276, rue Saint-Jacques, 6e étage, Montréal, H2Y 1N3, andre.grenier3@mess.gouv.qc.ca.

² La population active comprend l'ensemble des personnes présentes sur le marché du travail, ce qui comprend les personnes qui occupent un emploi et celles qui sont à la recherche active d'un emploi (les chômeurs).

Graphique 2

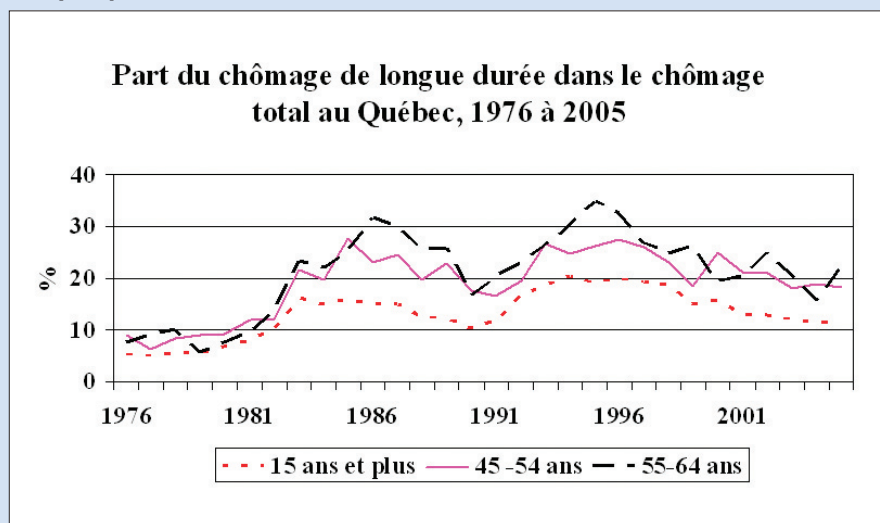


Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Le chômage et sa durée en hausse

En même temps que l'incidence du chômage s'est accrue, on a observé une hausse notable du chômage de longue durée, notamment chez les personnes de plus de 45 ans. Dans la seconde moitié des années 1970, seulement 5 % des chômeurs étaient à la recherche d'un emploi depuis un an ou plus. Chez les personnes de 45 ans et plus, c'était un peu moins de 10 %. À la suite des récessions consécutives de 1980 et 1982-1983, la proportion de chômeurs de longue durée dans le chômage total s'est accrue de façon importante, pour dépasser 20 % chez les personnes de 45 à 54 ans et celles de 55 à 64 ans.

Graphique 3



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

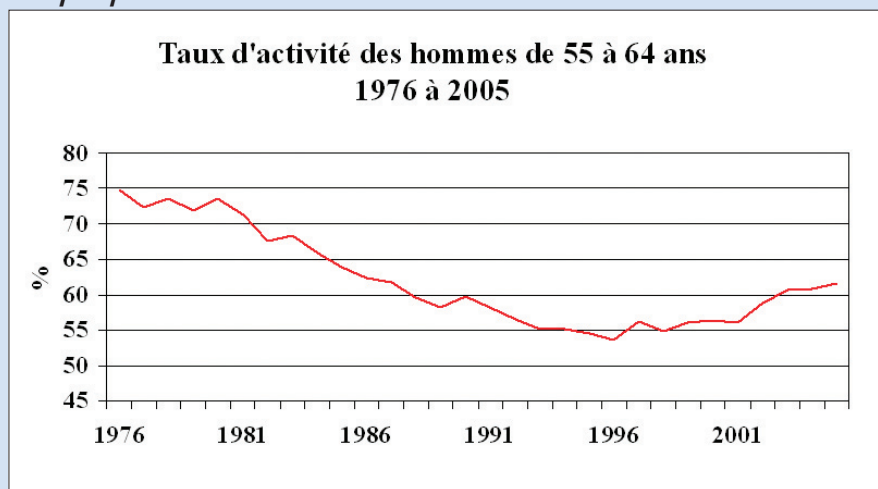
Le chômage de longue durée touche davantage les aînés. La proportion de chômage de longue durée a culminé à 35 % du chômage total des personnes de 55 à 64 ans au milieu des années 1990. L'amélioration notable qu'a connue le marché du travail québécois depuis cette époque s'est accompagnée d'une diminution de la part du chômage de longue durée dans le chômage total, mais cette proportion demeure nettement plus élevée que celle qu'on a observée avant 1980. Chez les personnes de plus de 45 ans, c'est toujours un chômeur sur

cinq qui est en démarche de recherche d'emploi depuis au moins un an. Néanmoins, avec la baisse de l'incidence du chômage, celle du chômage de longue durée a beaucoup reculé : de 12 000 en 1976, le nombre de chômeurs de longue durée, qui avait bondi à 89 000 en 1994, a reculé à 38 000 en 2005.

Le chômage élevé a poussé les aînés vers la sortie

Le chômage élevé et la plus grande difficulté pour les personnes plus âgées de réintégrer le marché du travail lorsqu'elles perdaient leur emploi, ce qu'illustre la montée importante du chômage de longue durée chez ces dernières, ont contribué à hâter leur retrait du marché du travail. À la fin des années 1970, près des trois quarts des hommes de 55 à 64 ans étaient toujours présents sur le marché du travail. Au début des années 1980, le taux d'activité de ces derniers a amorcé un long déclin qui s'est poursuivi jusqu'en 1996. Cette année-là, à peine plus de la moitié (53,1 %) étaient toujours actifs.

Graphique 4



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Le chômage élevé des personnes des autres groupes d'âge, notamment les jeunes, a aussi contribué au retrait des travailleurs plus âgés, dans le cadre de mesures de retraite anticipée, souvent financés à même les surplus actuariels accumulés des caisses des régimes complémentaires de retraites. Ainsi, l'application du programme de retraites anticipées de l'administration québécoise, financée par les surplus de la caisse du RREGOP³, a conduit au départ de quelque 37 000 personnes de l'administration publique ainsi que des réseaux de la santé et de l'éducation en 1997. La même année, le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans s'élevait à plus de 19 %. Si certains rêvaient de « Liberté 55 » ou de « Bye Bye Boss! », pour paraphraser certaines publicités alors à la mode, nombreux sont ceux et celles qui percevaient plutôt le message « Tasse-toi mon oncle! » et qui se sont sentis poussés vers la sortie au nom de la solidarité avec les plus jeunes.

La forte création d'emplois de la fin des années 1990 et du début de la présente décennie a contribué à renverser la tendance. Le taux d'activité des hommes de 55 à 64 ans a gagné 8,5 points de pourcentage au cours des neuf dernières années pour s'élever à 61,6 % en 2005. La sévère correction boursière qui s'est produite en 2000 a aussi joué un rôle en faisant fondre les surplus des caisses de retraite et en plongeant certaines de celles-ci en déficit. Les employeurs ne pouvaient plus utiliser les fonds de retraite pour financer les rationalisations.

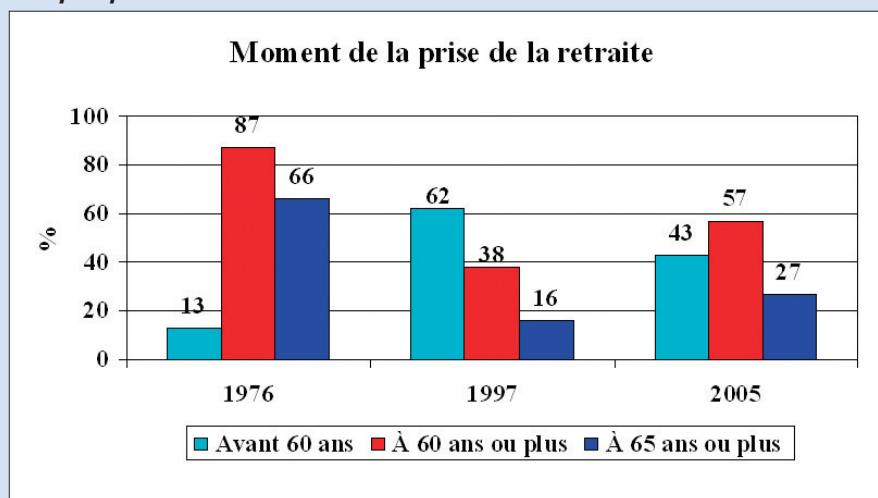
³ Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes parapublics.

Plusieurs personnes qui comptaient sur leurs épargnes pour financer une retraite plus hâtive ont aussi vu fondre leur patrimoine, notamment celles qui s'étaient laissées séduire par la montée vertigineuse de la valeur boursière des entreprises des technologies de l'information et des communications jusqu'à l'effondrement de leurs titres boursiers en 2000.

Les régimes complémentaires de retraite continuent néanmoins souvent d'être des freins à la poursuite de l'activité en finançant le coût des retraits hâtifs du marché du travail à même les cotisations des personnes qui prennent une retraite plus tardive. Cela est notamment le cas des régimes de retraite du secteur public, qui ont vu peu à peu s'abaisser, voire disparaître, les obstacles à une retraite prématurée. Les salariés du secteur public ont d'ailleurs pris leur retraite, au cours des trois dernières années, trois ans plus tôt en moyenne que les salariés du secteur privé.

Les attentes quant au moment de la prise de retraite continuent d'être imprégnées des pratiques de sortie prématurée du marché du travail qui ont prévalu pendant près de deux décennies dans un contexte de surplus important de main-d'œuvre. En 1976, les deux tiers des personnes prenaient leur retraite à 65 ans ou plus tard et seulement une personne sur huit prenait une retraite prématurée, soit avant l'âge de 60 ans. En 2005, trois personnes sur sept quittaient avant 60 ans tandis qu'un peu plus du quart demeuraient au travail jusqu'à au moins 65 ans. C'est en 1997 que la retraite prématurée a atteint un sommet, alors que 62 % des nouveaux retraités n'avaient pas 60 ans.

Graphique 5



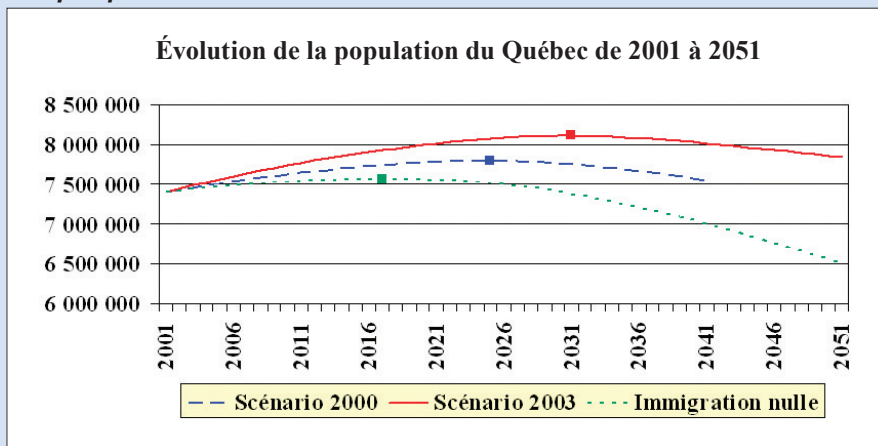
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Un nouveau chapitre s'ouvre

Le déclin démographique pointe à l'horizon

Le Québec est à l'aube d'une nouvelle ère, au cours de laquelle il fera face à des défis d'une tout autre nature que ceux auxquels il a été confronté dans le dernier tiers du XXe siècle. Les premiers baby-boomers ont 60 ans cette année. Bientôt, la population « en âge de travailler » cessera de progresser pendant que celle de 65 ans et plus connaîtra une croissance accélérée.

Graphique 6

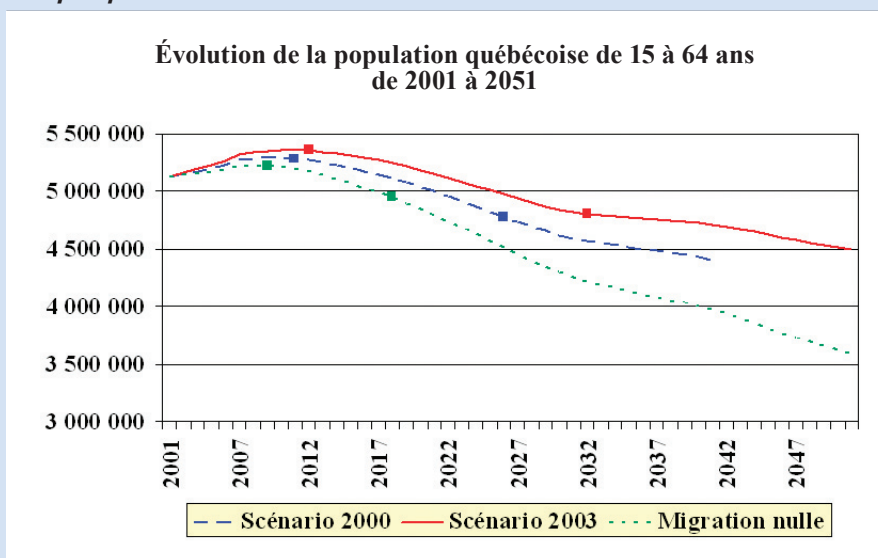


Source : Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques.

La population totale du Québec atteindrait son apogée en 2031, à 8,1 millions d'habitants, selon le plus récent scénario de référence des perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), pour reculer de 275 000 au cours des vingt années suivantes. La volonté gouvernementale d'accueillir une plus grande immigration internationale a amené l'ISQ à revoir à la hausse les projections d'immigration nette par rapport à son scénario de référence précédent, réalisé en 2000. En comparaison de ce dernier, le déclin démographique est repoussé de cinq ans et le rythme de ce déclin est atténué. Sans l'apport migratoire, la population déclinerait dès 2018 et le Québec aurait perdu plus de 1 million d'habitants en 2051.

Avec le vieillissement des baby-boomers, le déclin de la population de 15 à 64 ans est beaucoup plus imminent. Il débuterait dès 2012 selon le plus récent scénario de l'ISQ, soit à peine un an plus tard qu'avec le scénario précédent, mais quatre ans plus tard qu'avec un scénario à migration nulle. Si la pente du déclin est moins abrupte que celle du scénario de 2000, elle demeure très importante : la chute de cette population, qui forme l'essentiel du bassin potentiel de main-d'œuvre, serait de près de 900 000 entre 2011 et 2051.

Graphique 7



Source : Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques.

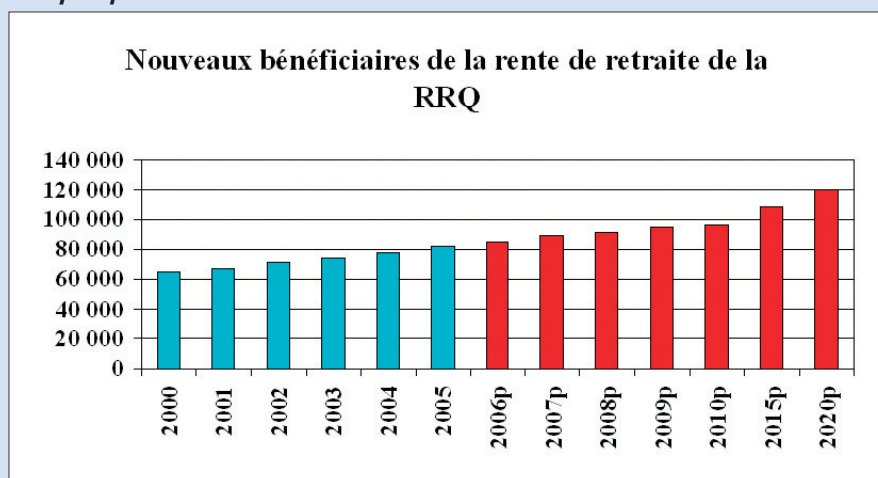
Le déclin de la population « en âge de travailler » débuterait au Québec un an plus tard que dans l'Union européenne, mais bien plus tôt que dans l'ensemble du Canada. Le dernier scénario de référence de Statistique Canada, hormis une modeste correction au cours des années 2020, n'entrevoit pas de déclin de la population canadienne de 15 à 64 ans avant le milieu des années 2050. La société québécoise vieillit plus rapidement que la société canadienne. L'âge médian québécois, qui avait jusque-là été inférieur à l'âge médian canadien, a rattrapé celui-ci en 1979, à 28,8 ans. En 2005, cet âge médian atteignait 40,1 ans au Québec contre 38,8 ans au Canada. L'immigration plus importante a contribué à ralentir le rythme du vieillissement de la société canadienne.

Dès qu'il va s'amorcer, le déclin du bassin de main-d'œuvre québécois sera rapide. Si l'évolution de la population devait correspondre au scénario de l'ISQ, la population de 15 à 64 ans reculerait en moyenne de plus de 20 000 par année entre 2011 et 2021, le recul annuel dépassant 30 000 de 2021 à 2031. Pendant ce temps, la population de 65 ans et plus augmenterait de près de 50 000 personnes par année.

Le Québec va-t-il manquer de main-d'œuvre?

Les pressions liées au besoin de remplacement de la main-d'œuvre qui se retire du marché du travail commencent déjà à se faire sentir. En 2000, le nombre de nouveaux bénéficiaires de la rente de retraite du Régime de rentes du Québec s'élevait à moins de 65 000. En 2005, ce nombre atteignait déjà 82 000. Selon les prévisions de la Régie des rentes, les nouveaux bénéficiaires seront 97 000 en 2010 et 120 000 en 2020. Le nombre moyen de naissances annuelles au cours de la première moitié de la décennie 2000 est inférieur à 75 000. Ce sont les personnes nées au cours de cette période qui arriveront sur le marché du travail au début des années 2020, pour prendre les places laissées vacantes par les quelque 120 000 personnes qui s'en retireront annuellement.

Graphique 8



Source : Régie des rentes du Québec.

Le déclin attendu de la population « en âge de travailler » annonce un déficit éventuel de main-d'œuvre. Si le taux d'activité de la population par groupes d'âge devait demeurer celui qui a été observé en 2005, la population active plafonnerait dès 2010, à 4 120 000 personnes, et reculerait à 3 470 000 personnes en 2051, soit un repli de 650 000. Or, s'il est raisonnable

de penser qu'une plus grande rareté de main-d'œuvre potentielle incitera davantage les gens à participer au marché du travail et à y demeurer plus longtemps, le potentiel de gain à ce chapitre n'est pas illimité.

Pour seulement maintenir la population active québécoise au niveau atteint en 2005, à moins d'une augmentation importante de la présence sur le marché du travail des personnes de plus de 65 ans, il faudrait que le taux d'activité de la population de 15 à 64 ans passe, de près de 77 % qu'il était en 2005, à 89 % en 2051. Le taux d'activité de la population de 15 ans et plus, qui était de 65,6 % l'an dernier, ne serait alors plus que de 60 %.

Le retard du Québec par rapport à l'ensemble du Canada a rétréci

En matière de participation au marché du travail, le Québec accuse toujours un retard par rapport à l'ensemble canadien. Ce retard a cependant été grandement réduit avec le temps. De 2,7 points en 1976, il a été ramené à 1,6 point en 2005. Dans la population de moins de 55 ans, le rattrapage a déjà été fait. Le taux d'activité des Québécois de 20 à 24 ans, de 30 à 34 ans et de 45 à 49 ans était même supérieur à celui des Canadiens des mêmes groupes d'âge en 2005, pendant que ceux de 35 à 39 ans faisaient jeu égal. C'est chez les aînés qu'il reste encore du chemin à parcourir. L'écart s'est même creusé de façon notable dans la population de plus de 60 ans, malgré une augmentation importante du taux d'activité de celle-ci au cours des dix dernières années, la progression ayant été encore plus importante dans le reste du Canada.

Le même constat s'impose lorsqu'on compare les taux d'activité québécois et ontarien. Le retard a reculé de 5,4 points en 1976 à 2,4 points en 2005 et, là aussi, ce n'est qu'à partir de 55 ans qu'on observe toujours un décalage, qui s'est creusé chez les personnes de plus de 60 ans. Pendant ce temps, le taux d'activité des Québécois avait rattrapé celui des Ontariens chez les personnes de 25 à 54 ans et il l'avait même surpassé chez les jeunes de moins de 25 ans. Le retard du Québec en matière de taux d'activité chez les aînés, tant par rapport à l'Ontario que par rapport à l'ensemble du Canada, devrait commencer bientôt à se résorber comme cela a été le cas depuis une dizaine d'années dans la population de 50 à 54 ans.

Tableau 1

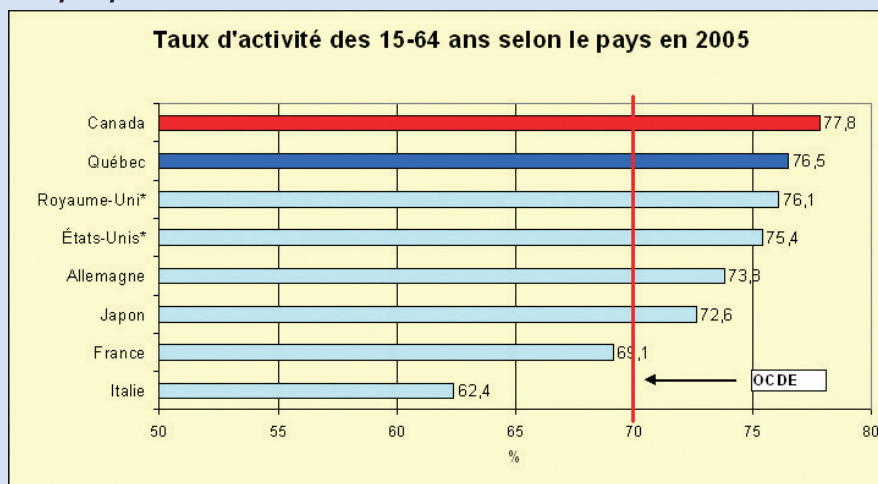
Écart, selon le groupe d'âge, entre les taux d'activité québécois et ceux du Canada et de l'Ontario

	Points de pourcentage			
	1976		2005	
	Canada	Ontario	Canada	Ontario
15 ans et plus	-2,7	-5,4	-1,6	-2,4
15 à 19 ans	-6,8	-9,1	-1,6	-0,7
20 à 24 ans	-0,5	-1,4	1,6	3,0
25 à 29 ans	-1,9	-4,6	-0,2	-1,4
30 à 34 ans	-3,3	-6,3	0,1	-0,1
35 à 39 ans	-3,9	-7,5	0,0	-0,9
40 à 44 ans	-4,5	-8,0	-0,2	-1,0
45 à 49 ans	-6,7	-10,8	0,5	0,5
50 à 54 ans	-4,9	-8,4	-0,6	-0,7
55 à 59 ans	-5,5	-10,3	-6,1	-7,9
60 à 64 ans	-3,9	-7,8	-6,8	-10,3
65 à 69 ans	-2,4	-4,2	-4,3	-6,3

Le Québec est dans le peloton de tête des pays industrialisés

Le retard par rapport au Canada ne fait pas pour autant du Québec un « mauvais élève ». En effet, en comparaison des sept principaux pays industrialisés, le taux d'activité de la population québécoise de 15 à 64 ans, de 76,5 % en 2005, place cette dernière devant des pays comme les États-Unis, le Royaume-Uni ou le Japon. Il n'est surpassé que par celui du Canada. Il excède même de plus de 6 points la moyenne des pays de l'OCDE⁴, qui est de 70,1 %.

Graphique 9



*États-Unis et Royaume-Uni : 16 à 64 ans

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; OCDE, *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*.

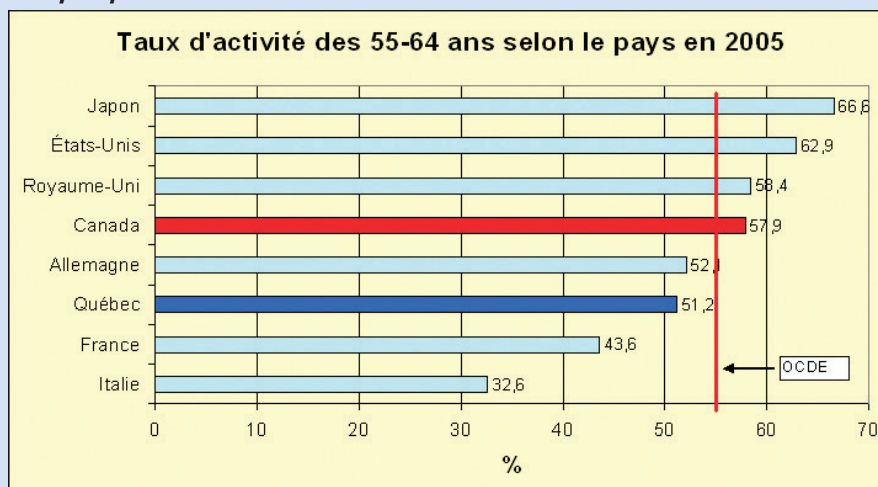
Quelques rares pays font mieux à ce chapitre que le Canada et le Québec, essentiellement les pays scandinaves et la Suisse, des pays où le chômage est bas. À l'exception de la minuscule Islande, seule la Suisse réussit à maintenir tout juste au-dessus de 80 % le taux d'activité de sa population « en âge de travailler ». Il est arrivé au Danemark et à la Norvège d'atteindre ce seuil, mais ils n'ont pas réussi à s'y maintenir. L'expérience de ces pays semble indiquer qu'il s'agit d'un seuil qu'il sera difficile de franchir.

Il y a place à l'amélioration quant à la participation des aînés

Si le Québec se retrouve dans le peloton de tête quant à la participation des personnes de 15 à 64 ans, il accuse toujours un retard chez les aînés. En 2005, le taux d'activité des Québécois de 55 à 64 ans était de 51,2 %, soit trois points de moins que la moyenne des pays de l'OCDE. Parmi les sept grands pays industrialisés, seules la France et l'Italie se trouvaient derrière le Québec. Même le Canada, où le taux d'activité des aînés était supérieur à la moyenne de l'OCDE, ne se classait qu'au quatrième rang, derrière les États-Unis et le Royaume-Uni, et près de sept points derrière le Japon.

⁴ Organisation de coopération et de développement économiques.

Graphique 10



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; OCDE, *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*.

Si le Japon et les États-Unis, qui ont la réputation d'être des pays peu interventionnistes en matière de mesures sociales, trônent en tête des grands pays industrialisés, la forte participation des aînés n'est pas l'apanage exclusif des pays du laisser-faire, loin s'en faut. En Suède, près des trois quarts de la population de 55 à 64 ans étaient toujours présents sur le marché du travail en 2005. En Norvège, c'était plus des deux tiers. Les taux d'activité atteints dans ces pays sont une indication du potentiel de croissance toujours disponible de la population active québécoise.

Depuis 1987, la croissance économique moyenne a été, au Québec, de 2,2 % par année, pendant que l'emploi augmentait de 1,2 % et que la production par personne occupée progressait de 1 %. Pour maintenir une croissance moyenne de 2 % au cours des prochaines années, en supposant que la productivité moyenne par travailleur augmente à 1,5 %, il faudra une croissance de 0,5 % de l'emploi. À ce rythme, même avec un chômage nul, le Québec commencerait à manquer de main-d'œuvre dès 2019. En 2047, même toute la population de 15 à 64 ans ne suffirait plus.

Le déclin démographique, en particulier celui de la population « en âge de travailler », laisse entrevoir, comme on l'a vu plus haut, une diminution de la main-d'œuvre disponible, ce qui devrait se traduire à terme par une réduction de l'emploi. Cette réduction de l'emploi fait à son tour peser la menace d'un fort ralentissement de la croissance économique. Enfin, ce ralentissement de l'économie pourrait mettre en péril la capacité de la société de maintenir les services à ses citoyens.

Le déclin n'est pas une fatalité

Un tel scénario n'est pas inéluctable. Il y a trois domaines où le Québec peut agir pour atténuer, voire contrer, les conséquences du choc démographique qu'il s'apprête à vivre : la participation au marché du travail, la démographie et la productivité.

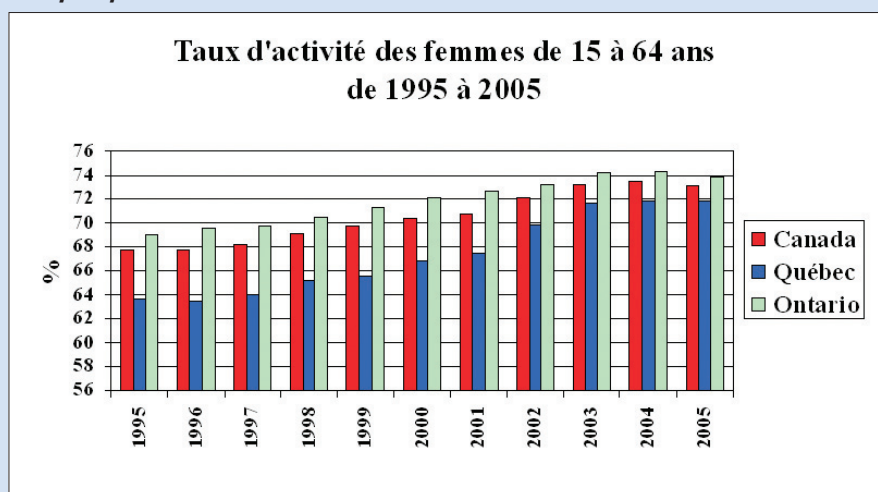
Le taux d'activité devrait encore progresser

Malgré le fait que le taux d'activité de la population québécoise soit déjà bien au-dessus de la moyenne des pays industrialisés, il y a encore des gains à réaliser de ce côté pour rejoindre les pays de tête.

La participation des femmes augmentera au cours des prochaines années

Considérons d'abord les femmes. L'écart entre le taux d'activité des femmes et celui des hommes a été considérablement réduit pour les personnes de moins de 50 ans et les gains à venir seront sans doute limités. Cependant, à mesure que les femmes qui sont entrées à demeure sur le marché du travail à partir de la fin des années 1960 remplaceront leurs aînées dans les cohortes d'âge de plus de 50 ans, elles contribueront à la hausse du taux d'activité féminin pendant encore plusieurs années. Le retard du Québec par rapport à l'Ontario et au Canada en matière de taux d'activité féminin a beaucoup diminué depuis une dizaine d'années et cette tendance devrait se poursuivre dans les années qui viennent.

Graphique 11



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Adieu « Liberté 55 »

On doit également s'attendre, dans un contexte de plus grande rareté des ressources humaines, à une plus grande participation des travailleurs plus âgés (hommes et femmes). Un obstacle souvent invoqué est la faible scolarité des travailleurs âgés. Cette situation change rapidement. En 1990, les deux tiers de la population de 55 à 64 ans ne détenaient pas de diplôme d'études secondaires et moins de 20 % avaient un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires⁵ ou universitaires. En 2005, moins du tiers n'avaient toujours pas de diplôme et près de la moitié avaient un diplôme d'études postsecondaires ou universitaires. En 2015, au moins 55 % des personnes de ce groupe d'âge détiendront de tels diplômes (dont près de 20 % de diplômés universitaires) tandis que moins de 20 % seront sans diplôme. En outre, on se doit de considérer la valeur de l'expérience, qui compense largement, pour plusieurs métiers, une formation parfois plus limitée.

⁵ Les études postsecondaires comprennent ici les diplômes collégiaux ainsi que les diplômes de la formation professionnelle.

Tableau 2

Répartition de la population québécoise de 55 à 64 ans selon le niveau d'instruction

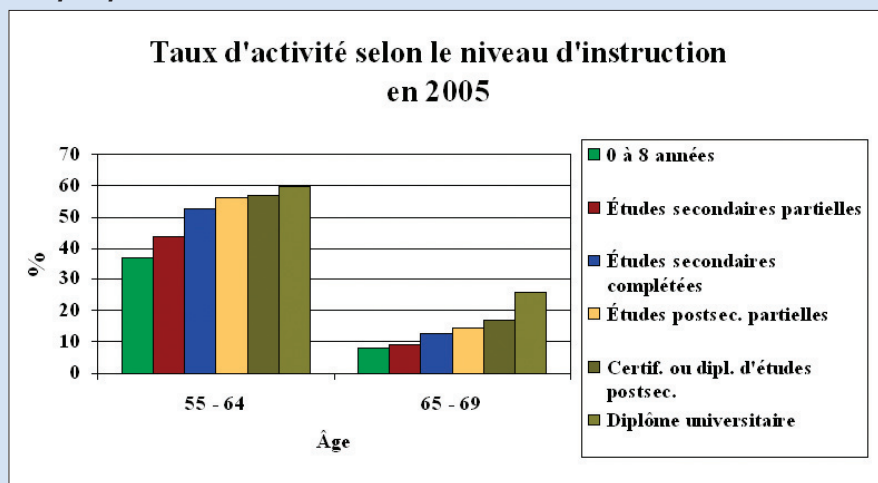
	1990	1995	2000	2005	2010	2015
Sans diplôme	66,2	56,2	46,6	31,6	26,2	18,8
Études secondaires complétées	12,1	11,9	13,9	17,6	19,9	20,5
Études postsecondaires partielles	2,5	2,8	4,7	4,2	5,5	5,4
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	13,8	19,9	22,2	30,3	30,5	36,5
Diplôme universitaire	5,4	9,2	12,6	16,4	17,9	18,9

Note : pour 2010 et 2015, projection de la répartition selon le niveau d'instruction des 45-54 ans en 2000 et 2005.

Les observations passées indiquent cependant que le niveau d'instruction des 55-64 ans en 2000 et 2005 était plus élevé que celui des 45-54 ans en 1990 et 1995.

La hausse de la scolarité devrait se traduire par un plus grand attachement au marché du travail. Les personnes plus instruites participent davantage au marché du travail et y demeurent plus longtemps. En 2005, alors que le taux d'activité de la population de 55 à 64 ans était de 51,2 %, il s'élevait à 56,8 % parmi les personnes détenant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires et atteignait 59,5 % chez ceux et celles qui avaient un diplôme universitaire. Ces derniers avaient un taux d'activité qui dépassait par plus de 8 points de pourcentage la moyenne pour leur groupe d'âge. Plus du quart des personnes de 65 à 69 ans possédant un diplôme universitaire étaient toujours présents sur le marché du travail, soit le double de la moyenne pour leur groupe d'âge.

Graphique 12



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Selon le récent scénario du marché du travail de long terme du CETECH, le taux d'activité de la population « en âge de travailler » devrait être près de 80 % en 2015, ce qui correspond au résultat observé en 2005 dans les pays les plus avancés à ce chapitre. Ce résultat s'appuiera en grande partie sur la hausse du taux d'activité des aînés. Le taux d'activité de la population de 55 à 64 ans devrait, selon le scénario, passer de 51,2 % en 2005 à 65 % en 2015. Quant à la population active de 65 ans et plus, qui a doublé au cours des cinq dernières années

pour s'élever à 57 000 en 2005, elle devrait dépasser 100 000 personnes en 2010 et 150 000 personnes en 2015.

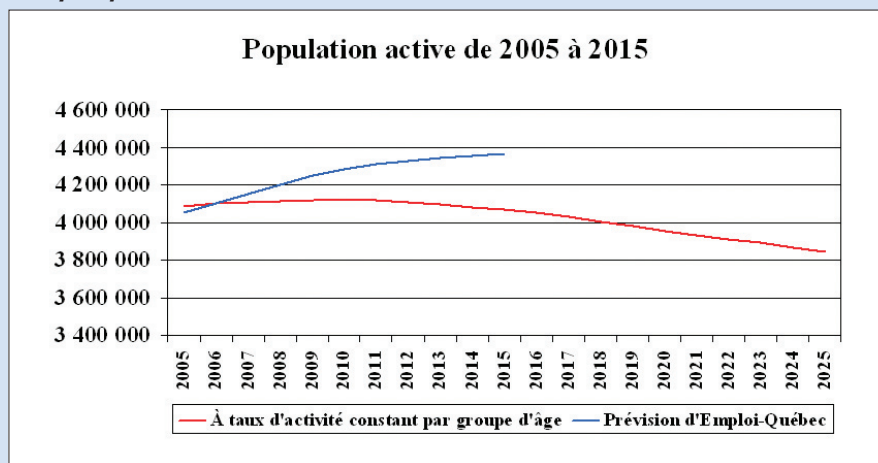
Qui sont les personnes qui continuent de travailler après 65 ans? En 2005, les deux tiers étaient des hommes, ce qui ne saurait surprendre : les femmes de cette génération ont été peu présentes sur le marché du travail. Au cours de la prochaine décennie, la proportion de femmes encore actives à l'âge de la retraite devrait croître à mesure que les cohortes qui auront été actives plus jeunes atteindront cet âge. Par ailleurs, un peu plus de la moitié des personnes travaillaient à plein temps et celles qui travaillaient à temps partiel le faisaient sur une base volontaire dans la grande majorité des cas. Près de la moitié étaient des travailleurs indépendants et quatre personnes sur cinq travaillaient dans le secteur tertiaire, ou secteur des services. Les employés à plein temps gagnaient près de 17 dollars par heure contre un peu plus de 14 dollars pour les employés à temps partiel. Les deux tiers des gens occupaient leur emploi depuis plus de dix ans et seulement un sur six, depuis moins de cinq ans. Enfin, le quart des personnes détenaient un diplôme universitaire tandis que le tiers n'avaient pas complété d'études secondaires.

Les chômeurs, un bassin de main-d'œuvre sous-utilisé

Les chômeurs forment eux aussi un bassin potentiel de main-d'œuvre qui pourrait être mis à contribution de façon plus optimale. Le Québec comptait un tiers de million de chômeurs en 2005, pour un taux de chômage légèrement supérieur à 8 %, ce qui est plus élevé que la moyenne standardisée de l'OCDE, qui était de 6,6 %. Les départs à la retraite faisant en sorte que la main-d'œuvre se fera plus rare, le nombre de chômeurs devrait diminuer au cours des prochaines années. Il restera toutefois un bassin incompressible de sans-emploi en raison de problèmes d'adéquation géographique ou professionnelle entre l'offre et la demande de travail. Selon le récent scénario du CETECH, le taux de chômage reculerait jusqu'à 6,5 % en 2015.

La hausse anticipée du taux d'activité, qui reposera en grande partie sur une hausse de la participation des femmes et des travailleurs plus âgés, devrait retarder le déclin attendu de la population active. Selon le scénario du CETECH, cette hausse permettrait d'amener ou de maintenir sur le marché du travail 300 000 personnes de plus qu'avec des taux d'activité constants d'ici 2015.

Graphique 13



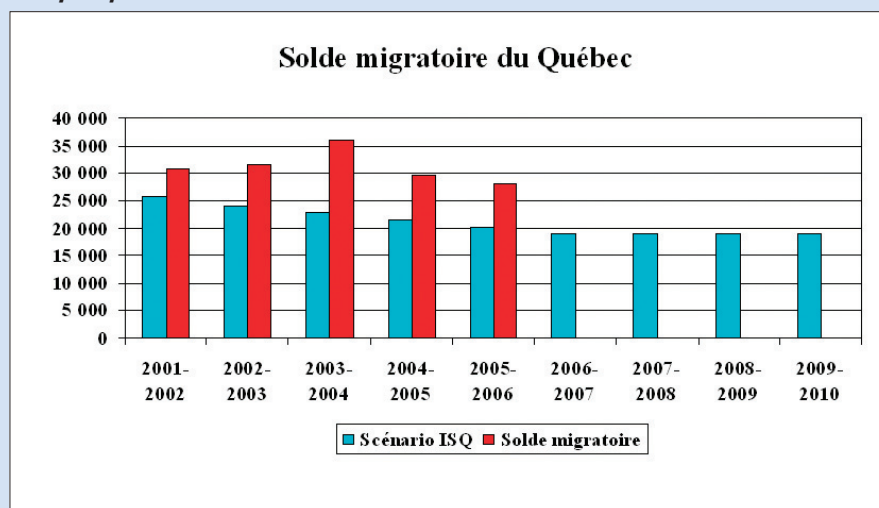
Source : Calculs du CETECH.

La croissance démographique est plus grande que prévu

La démographie est un autre domaine dont l'évolution aura des conséquences importantes pour le marché du travail et pour l'économie québécoise. La démographie comporte deux grands volets : l'immigration nette et l'accroissement naturel. L'immigration, comme on l'a vu précédemment, est un élément déterminant de l'évolution de la population et du bassin potentiel de main-d'œuvre. Or, le bilan migratoire net du Québec (international et interprovincial) est passé, au cours des dernières années, de moins de 12 000 à environ 30 000 et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles a révisé à la hausse ses cibles d'immigration internationale à plus de 45 000 par année.

Le scénario démographique de référence de l'ISQ de 2003 reposait sur l'hypothèse d'un gain migratoire net par année de 19 000 au cours de la période de projection. Au cours des dernières années, le solde migratoire a régulièrement dépassé celui du scénario de l'ISQ. Peut-on envisager que la volonté gouvernementale permettra au Québec de continuer à maintenir un bilan migratoire plus élevé à long terme? Dans un contexte de ralentissement démographique, d'autres pays seront sans doute en concurrence pour attirer la main-d'œuvre étrangère qualifiée. Par ailleurs, en raison de sa forte concentration dans la région montréalaise, l'immigration ne résoudra pas le problème de dépeuplement que vivent déjà plusieurs régions.

Graphique 14

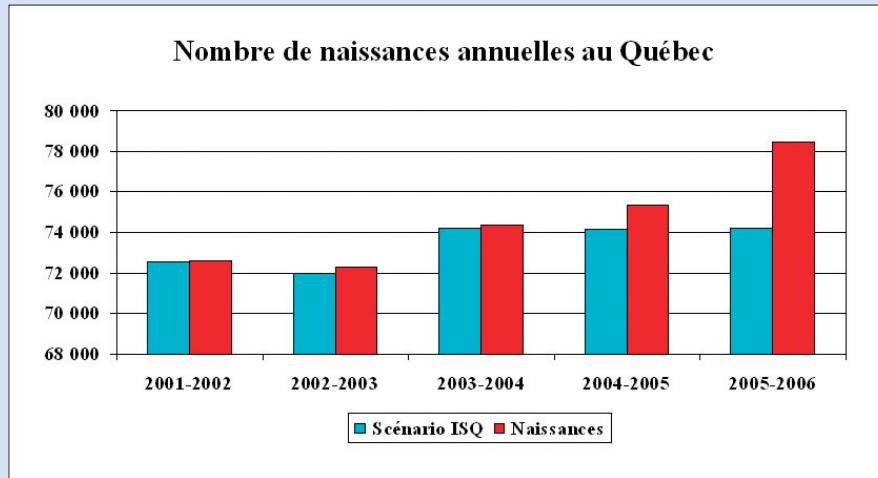


Sources : ISQ; Statistique Canada.

La démographie dépend aussi de l'accroissement naturel, soit la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès. La baisse de la fécondité des femmes est une tendance lourde qu'on observe à peu près partout sur la planète. Les choix des femmes tels que l'allongement des études et la carrière sont selon toute vraisemblance là pour durer. Ces choix limiteront le taux de fécondité. On ne doit pas s'attendre à revivre un baby-boom. Néanmoins, des pays qui ont appliqué des mesures favorables aux familles, notamment la France et la Suède, semblent connaître un certain succès. Des mesures importantes ont été mises en place récemment au Québec, dont le développement du réseau de services de garde à taux réduit et une amélioration des congés parentaux. Est-ce une coïncidence? Le nombre de naissances, qui avait atteint un creux de 72 000 en 2002-2003, a recommencé à augmenter depuis et a dépassé 78 000 en

2005-2006. Plus de 80 000 naissances sont attendues dans l'année en cours, ce qui surpasse ce qui était prévu dans le scénario de l'ISQ. Il est cependant trop tôt pour annoncer que le changement observé sera durable. Si cela s'avérait, c'est à partir de la seconde moitié des années 2020 que les bénéfices se réaliseront sur le marché du travail.

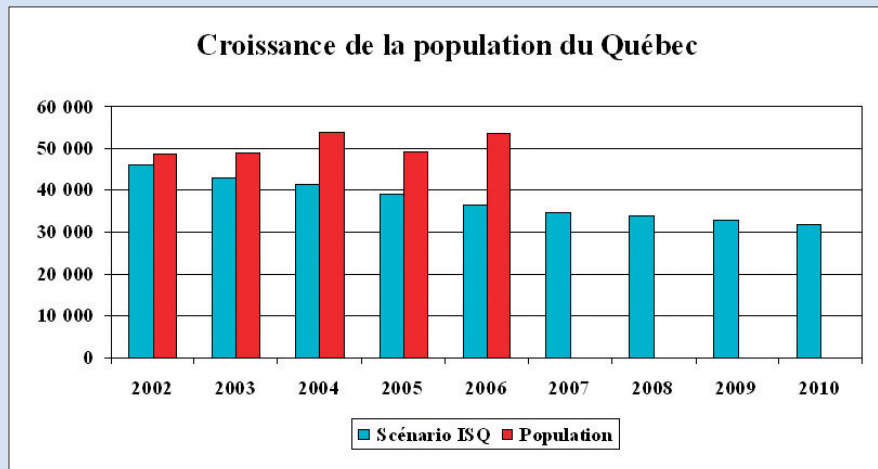
Graphique 15



Sources : ISQ; Statistique Canada.

L'effet combiné d'une immigration nette plus importante que ce qui était attendu et de la hausse du nombre de naissances a été une augmentation de la population du Québec supérieure à celle anticipée dans le scénario de référence de l'ISQ. Au cours de la dernière année, la progression a été de près de 54 000 contre une croissance annoncée d'un peu moins de 37 000. L'écart entre ce qui était attendu par le scénario et la croissance observée tend en outre à s'accroître.

Graphique 16



Sources : ISQ; Statistique Canada.

La productivité du travail, une autre clé de la prospérité future

Le troisième déterminant de la prospérité future est la productivité du travail. Les entreprises peuvent être incitées à acquérir des équipements plus efficaces pour faire face à une main-d'œuvre plus rare, augmentant la capacité de production de cette dernière. Elles peuvent revoir

l'organisation du travail pour la rendre plus productive. Les gains viendront aussi d'une main-d'œuvre plus instruite et plus polyvalente et d'un meilleur arrimage entre la formation et les besoins du marché du travail. La recherche et développement, les transferts de technologie, l'innovation et le déplacement de l'activité économique vers des domaines plus porteurs de création de richesse sont également des avenues pouvant contribuer à l'augmentation de la richesse potentielle de la société québécoise.

Vers le plein-emploi?

La baisse de la population active conduira-t-elle au plein-emploi? Cela n'est pas assuré. Des pays comme l'Allemagne et la Belgique, plus avancés que le Québec sur la voie du vieillissement, connaissent au contraire un chômage élevé. Le Québec ne vit pas en autarcie et les entreprises qui ne trouveraient pas ici des conditions favorables peuvent décider de s'installer ailleurs. Si les données du marché du travail, qui indiquent une tendance à la baisse du taux de chômage au cours des dernières années, sont encourageantes, les lois du marché ne suffisent pas : pour réduire durablement le chômage, il faudra continuer d'améliorer les mesures visant à un meilleur appariement entre l'offre et la demande de main-d'œuvre.